



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées des Bassins
de la Thève, de l'Ysieux et de la Nonette

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 18/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
58	37	38

Vote
A l'unanimité
Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 18 Février à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/02/2025.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. GAUBOUR Jacques, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. TERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. BARBIER Jean-Michel, M. DAGNIAUX Michel, Mme DUBREUCQ Françoise, M. LAFFITTE Jean-Claude, M. VINCENTI Jean-Marc, M. WHYTE Julien, M. HERVIN Claude, M. FONTAINE Pascal, M. HADDAD Edmond, M. NIRO Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TSCHANHENZ Robert, Mme LEFEBVRE Anne, M. VAN LIERDE Claude

Suppléant(s) : M. WHYTE Julien (de M. COLLOBER Ernest), M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), M. FONTAINE Pascal (de M. VARON Bernard), M. HADDAD Edmond (de M. PIN Daniel), M. NIRO Eric (de M. MANSOUX Michel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TSCHANHENZ Robert (de M. MOULA Nicolas), Mme LEFEBVRE Anne (de Mme CUVILLIER Florence)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CAPPE DE BAILLON Vincent à M. VAN LIERDE Claude

Excusé(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. MANSOUX Michel, M. PIN Daniel, M. GUEDON Eric, M. COLLOBER Ernest, M. MOULA Nicolas, Mme CUVILLIER Florence

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, M. EPALLE Jean, Mme LOURME Sophie, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MAZZONI Sandra, M. BOUFFLET Pierre, M. COLLIN Eric, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie, M. DESABRE Gérard, M. MARCHAND Patrice, M. LANCERAUX François

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2025-014 – Autorisation au Président à lancer le marché en appel d'offres restreint pour le marché d'exploitation du système d'assainissement collectif du SICTEUB (2026-2031)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Code de la Commande Publique

Considérant que le **SICTEUB** assure l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'assainissement eaux usées situés sur le territoire du syndicat.

Considérant que suite à une procédure d'appel d'offres restreint en 2021, le syndicat a attribué à SUEZ EAUX France le marché d'exploitation du système d'assainissement collectif eaux usées du SICTEUB. Le SICTEUB arrive au 31 Décembre 2025 au terme de ce marché.

Considérant qu'il convient de renouveler ce dernier pour une durée de 6 ans (2026-2031) afin de faire démarrer ce dernier au 1^{er} Janvier 2026.

Considérant que ce dernier serait renouvelé sous la même procédure que l'ancien marché à savoir l'appel d'offres restreint. Cette procédure se passe en deux temps :

- Une première phase de candidature où toutes les entreprises qui le désirent peuvent candidater au marché, le maître d'ouvrage n'en retiendra qu'un nombre défini au préalable.
- Une seconde phase de remise des offres, pendant laquelle seules les entreprises retenues par le maître d'ouvrage peuvent remettre une offre.

Considérant que les modalités techniques inscrites dans le CCTP seront dans l'ensemble conservées. La commune de Lamorlaye sera intégrée à ce nouveau marché étant donné que sa délégation de service public se termine au 31 Décembre 2025.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Président ou son représentant à

- **LANCER** le marché d'exploitation du système d'assainissement collectif du SICTEUB (2026-2031) en appel d'offres restreint pour un démarrage au 1^{er} Janvier 2026.

- **LIMITER** le nombre de candidat à présenter une offre à 5

- **SIGNER** tous les documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 19/02/2025
Le Président

